Évolution et développement des formes de l'interrogation directe. I Les marques

Teresa GARCÍA-SABELL TORMO
Universidad de Santiago

En français, les phrases interrogatives posent un problème de description et de définition, même si elles sont identifiées intuitivement par tous. En effet, les différentes marques sont polyvalentes et apparaissent dans d'autres types de phrases. D'autre part, il faut noter que le système interrogatif du français moderne se caractérise surtout par l'abondance des constructions interrogatives qui offrent à l'utilisateur toute une gamme de nuances. Ce système est assez complexe parce qu'il faut tenir compte de trois niveaux différents: *langue littéraire*, *langue familière* et *langue populaire*. Cette complexité est accrue du fait que des interférences sont inévitables entre ces trois niveaux.

L'interrogation en français peut être marquée par: l'*intonation*, par la présence d'un *morphème interrogatif* ou par l'ordre des éléments de la phrase, c'est-à-dire, par l'*inversion*. Nous avons donc trois marques possibles et rien n'empêche leur accumulation, étant donné la diversité de leur nature linguistique.

1.- L'INTONATION

L'*interrogation totale* est marquée déjà en latin, selon Ernout et Thomas (1964: 155), par le ton ascendant de la voix. Malheureusement, en histoire de la langue, les faits prosodiques anciens ne peuvent pas être étudiés comme les faits syntaxiques ou sémantiques.

En français moderne, la phrase assertive est marquée par une attaque moyenne et par une montée de la voix, suivie d'une chute finale de la courbe d'intonation. La phrase interrogative, elle, est marquée par une attaque plus élevée qui atteint son sommet de hauteur à la dernière syllabe tonique du groupe rythmique: hauteur et intensité coïncident. Donc, pour l'*interrogation totale*: «Il se porte bién?» Dans l'*interrogation partielle* le sommet est atteint sur la dernière syllabe tonique du syntagme sur lequel on veut faire porter l'interrogation, tout en conservant la montée de la voix en fin de phrase: «C'est par ce chemin que nous sommes venús?»

L'intonation est une marque pertinente lorsqu'elle est le seul moyen de différencier un énoncé interrogatif d'un énoncé affirmatif: «Ils iront en voiture?»- «Ils iront en voiture».

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo I, Sevilla, 1996

L'interrogation marquée par l'intonation peut être renforcée par la présence d'un pronom tonique en position détachée: «Et *toi*, tu connais tes devoirs?»

2.- LES MORPHÈMES INTERROGATIFS

Les interrogatifs appartiennent à plusieurs catégories: pronom, adjectif, adverbe et particules. L'*interrogation partielle* exige un morphème interrogatif qui marque la fonction grammaticale sur laquelle porte la question.

Les nombreuses formes de l'interrogatif et du relatif latins vont se réduire en français. L'ancien français néglige les fonctions, ne distingue pas le singulier du pluriel, ni, en général, l'animé de l'inanimé: Le pronom *qui*, au cas sujet, interroge à la fois sur l'identité (sujet): «*Qui* vint?» (*Perceval*, 3565) et sur la qualité des personnes (attribut): «*Ki* est il?» (*Chevalier aux deux épées*, 10765) et il peut aussi renvoyer à un sujet inanimé: «*Qui* vos maine a ceste heure?» (*Auberee*, 438). Ce dernier emploi se maintient jusqu'au XVIIe siècle: «*Qui* fait l'oiseau? -C'est le plumage» (La Fontaine, *Fables*, II, 5). *Que*, cas sujet, peut être sujet ou attribut: «*Que* vos plaist?» (Brunot 1966: 449), «*Que* est eglise?» (*Perceval*, 573). Ces emplois se maintiennentt jusqu'au moyen français (Ménard 1973: 97-102 et Martin-Wilmet 1980: 242-268).

Pour l'*interrogation totale*, le système latin a recours à des morphèmes spécifiques: *-ne, nonne, num, an* (Ernout-Thomas (1964: 157). Ces formes n'ont pas survécu en français. Mais, la création en ancien français de *enne* semble comparable à celle de *nonne* en latin.

En ancien français l'*interrogation totale* est parfois introduite par *et, enne* et *se*. La conjonction *et* a souvent une valeur d'insistance: «Frere, *et* u sont les illes dont?» (*Chevalier aux deux épées*, 5312). Et c'est de la combinaison de *et* avec la négation simple que naît la forme *enne* (*ene*), servant à solliciter une réponse affirmative, nuancée d'un certain ton de courtoisie: «Bel enfant, fait Aucassin, *enne* me conissiés vos?» (*Aucassin et Nicolette*, 20.10). Un peu à la manière de *donc* avec *ne...pas*, en français moderne : «Vous *ne* m'avez *donc pas* reconnu?»

Un problème à part est posé par l'emploi de *pas* et *point* dans les phrases interrogatives en ancien et en moyen français. Certains grammairiens modernes parlent d'*interrogation discrète*, c'est le cas de Ménard (1973: 103) et signalent qu'elle évite de suggérer nettement une réponse affirmative. Evidemment *pas* et *point* gardaient encore leur valeur positive, comme le prouve la possibilité d'avoir un modificateur prépositionnel, par exemple: «Avés *point* d'ami?» (Bartsch, *Romanzen und Pastourellen*, II, 10, 19). En moyen français, il existe de nombreux témoignages de cette construction (Flores Varela 1977: 137-148). Et des grammairiens comme Meigret (1980: 129) confirment une interprétation en désaccord avec celle de Ménard (Flores Varela 1977: 141-142). Les exemples sont encore nombreux aux XVIe et XVIIe siècles: «Viendra-t-il *point* quelqu'un encore me divertir?», écrivait Molière (*Le Fâcheux*, III.3).

La particule *se*, qui introduit normalement une *interrogative indirecte totale*, peut aussi servir à poser une question portant sur toute la phrase: «Dame, fet il, *s'*il vos remanbre del nain qui hier vos correça et vostre pucele bleça?» (*Erec*, 1110). En moyen français, on a encore des exemples de cet emploi: «Se peussiez esclarcir ma merde, maistre Jehan?» (*Pathelin*, 666).

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo I, Sevilla, 1996

Nous avons encore le morphème *est-ce que*, ou *interrogation périphrastique* selon la terminologie de Brunot.

Le latin familier connaît des tours emphatiques de la même nature que ceux de l'ancien français, mais rien n'assure qu'il y avait continuité de l'un à l'autre: «Dic mihi, quaeso, *quis ea est quam* vis ducere uxorem» (Plaute, *Aulularia*, 170). D'autre part, l'ancien français se sert de la formule de mise en évidence: *ce sui je, ce es tu, ce est il*, etc. Et, ensuite, quand la forme verbale est figée on aura: *c'est moi, c'est toi, c'est lui*, etc. Et nous avons encore le tour *c'est que* servant à la présentation de la cause ou d'une objection: «Je t'ennuie, soeurette, avec ces bavardages. *C'est qu'*en cette matière, je suis intarissable» (J. Romains, *Les hommes de bonne volonté*, éd. coll., T. II, p. 92).

Quant à l'origine de cette périphrase il faut encore noter que l'ancien français connaît la question: *qu'est cé?* avec le pronom tonique, pour renvoyer à quelque chose de précis. Au XVe siècle on a encore: «Dictes, mes amis, *qu'est ce* dedans ces beaux charriotz? -C'est la tapisserie, dit l'ung» (*Jehan de Paris*, p. 72).

Au XIIe siècle apparaît déjà une formule interrogative: «*Qu'est ce* donc?», avec la valeur de: «Qu'est-ce que c'est donc cette chose?»: «*Que est ce que* tu as fet?» (*Queste*, 218.28).

La plupart du temps, en ancien français, il s'agissait encore de tournures expressives avec autonomie des constituants. Mais, nous pouvons trouver aussi des exemples tels que: «A qui *est ce que* vos parlez?» (*Renart*, XII, 550), où la formule interrogative est déjà indécomposable. Donc, au XIIe siècle les interrogations périphrastiques sont déjà parfaitement constituées; nous pouvons le constater dans les textes, sauf dans le cas de l'*interrogation totale* qui date problablement du XVe siècle. Foulet (1921: 265) trouve le premier exemple de la formule moderne *est-ce que* en *interrogation totale* au XVIe siècle, mais il faut supposer qu'elle existait avant dans la langue parlée. «*Est-ce que* l'argument/De ceste fable encore n'avez sceu?». (*Ancien théâtre français*, Viollet-le-Duc, 1855, IV, p. 7). Cette formule se trouve dans toutes les variétés d'interrogation: en *interrogation totale*, en *interrogation partielle*: portant sur le sujet, sur l'attribut, sur l'objet direct, sur l'objet indirect ou sur d'autres compléments.

Qu'est-ce que /*KESK*/ se décompose en deux éléments:

K=régime du verbe et *ESK*=marque de l'interrogation. Cette syllabe /*ESK*/ a été détachée pour créer une formule plus abstraite encore qui marque uniquement l'interrogation (Foulet 1921: 267). Mais, on peut considérer aussi que la formule *est-ce que* est simplement la forme inversée du gallicisme *c'est que* avec perte de sa signification causale du fait de sa grammaticalisation (De Boer 1926: 314).

La formule *ESK* est composée du verbe *être* fixé à la troisième personne du singulier et lexicalisé, du démonstratif neutre *ce* qui lui sert de sujet et de la forme *que*. Comment analyser cette particule? Dans les interrogations partielles, portant sur le sujet, l'attribut ou l'objet direct, il s'agit d'un *relatif* qui admet donc la variation de cas: «Qu'est-ce *que* j'entends?» «Qu'est-ce *qui* fait du bruit?». Dans les autres cas, l'origine du *que* qui unit *qu'est-ce* au pronom ou au substantif est obscure, mais sa fonction est, selon Foulet (1921: 275), de détacher et de mettre en relief un mot ou un membre de la phrase. Pour De Boer (1926: 324) il s'agit d'un outil vide qui sert à détruire un hiatus syntaxique, comme dans la phrase: «C'est une belle fleur *que* la rose».

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo I, Sevilla, 1996

Ces tournures interrogatives vont se lexicaliser pour deux causes: en premier lieu l'emploi systématique de la formule. A force d'apparaître dans un ordre qui est toujours le même, les éléments composants se soudent et la formule fera l'effet d'un seul mot. D'autre part, la perte de l'accent du pronom neutre *ce*, au XVe siècle, affaiblit ce démonstratif qui devient enclitique: *KESK*.

A partir du XVIe siècle, ces formules deviennent de plus en plus fréquentes et la particule *est-ce que* peut apparaître seule dans l'*interrogation totale*: «*Est-ce que* vous viendrez demain?», ou comme renforcement d'un terme interrogatif dans l'*interrogation partielle*: «*Quand est-ce qu'*il viendra?» Et aussi: *Comment est-ce que?, Où est-ce que?, Pourquoi est-ce que?*, etc.

A l'époque classique, les formes populaires: *est-ce que* et *qu'est-ce que* ont eu un succès extraordinaire. Elles ont été consacrées par Vaugelas: «*Pourquoy est-ce que* les Romains firent telle chose? (est) beaucoup mieux que si nous disons *Pourquoy fut ce que* les Romains» (1970: 309). Nous trouvons de nombreux exemples de toute cette série interrogative chez Molière, quand il reproduit le langage familier: «Et bien quoi? *qu'est-ce*? qu'y a-t-il?» (*Monsieur de Pourceaugnac*, I.3), «*Qu'est-ce que* cela? vous riez?» (*Le Malade Imaginaire*, I.5), «*Qu'est-ce* donc *que* ceci? Qui nous payera, nous autres? (...) Qu'est-ce qui nous donnera de l'argent?»» (*Les Précieuses Ridicules*, XV), «*Qu'est-ce que c'est* donc *que* cela?» Quelle figure!... Parlez donc, *qu'est-ce que c'est que* ceci?» (*Le bourgeois Gentilhomme*, V.1), «*Qu'est-ce que c'est*, madame, *que* vostre écuyer?» (*La Contesse d'Escarbagnas*, II.2).

Aujourd'hui ces périphrases sont d'usage courant dans la langue parlée: «*Qui est-ce qui* partira le premier?», «*Qu'est-ce que* tu as vu?», «*Où est-ce que* nous allons?», «*Quand est-ce que* vous partirez?», «*Pourquoi est-ce que* tu es là?».

La formule: *qu'est-ce que c'est que* employée dans la langue populaire et par certains écrivains est lourde et sans logique du point de vue grammatical, mais elle peut prendre une valeur affective, marquer l'incrédulité: «*Qu'est-ce que c'est que* cette histoire?», ou se prêter à un effet de style appuyé, comme chez V. Hugo: «O nuit, *qu'est-ce que c'est que*/ ces guerriers livides?» (*Legende des siècles, Eviradnus*, 459).

Et pour en finir avec les interrogatifs, il reste encore à examiner la particule *-ti*.

L'ancien français employait des phrases telles que: «Com as tu nom?», «Chanta il?» Dans ces cas, la consonne *-t* marque de la troisième personne en latin avait disparu, face à de très nombreux cas où elle avait subsisté: «Vient il?», «Part il?». C'est pourquoi, dans la prononciation, une consonne dentale est venue s'intercaler entre la forme verbale terminée par voyelle et le pronom personnel sujet, là où cette consonne n'existait pas; elle est définitivement admise par les grammairiens du XVIe siècle (Brunot 1967: 333). D'autre part, la consonne *-l* finale de *il* s'est amuït bien avant le XVIe siècle (Foulet 1921: 269). Alors: «Aime il?» va passer à «Aime-t-il?» Ainsi, les troisièmes personnes du singulier et du pluriel se terminaient par *-ti* pour le masculin, et par *-tel* pour le féminin. De la troisième personne du masculin cette désinence *-ti* va passer aux autres personnes et même au féminin: «Ta mère, viendra-*ti* te voir?». Brunot (1967: 334) note la première apparition de cette particule interrogative détachée du verbe dans un exemple de Ramus. Cette évolution a été sans doute favorisée par l'emploi, de plus en plus fréquent, de phrases avec inversion complexe

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo I, Sevilla, 1996

Dans la langue parlée moderne cette syllabe *-ti*, vidée de toute signification propre, devient un outil grammatical qui marque l'interrogation: Elle est donc, l'équivalent moderne des particules latines *ne, num, an*. Les écrivains s'en servent pour imiter les expressions populaires, et dans ce cas, nous trouvons des orthographes très variées: *t'y, ty, t-y, t'i, t'il, t-il*, etc. (Grevisse 1993: 387). Selon Renchon (1967: 81-82) il s'agit d'un résidu phonétique du groupe interrogatif qui va se transformer en marque de l'interrogation à tous usages.

Cette particule apparaît aussi renforcée «*C'est-ti que* je viens?».

Il faut noter que ces interrogations avec *-ti* ne sont pas admises par les grammairiens qui les relèguent à la langue vulgaire.

3.- L'INVERSION

Pour expliquer l'origine de *l'inversion interrogative* certains auteurs parlent d'influence germanique (Le Bidois 1967: 850bis), mais il est possible qu'en gallo-roman comme en latin l'ordre *V-S* ait été à l'origine un procédé expressif. Il a été grammaticalisé plus tard, par la suite de la ruine de la déclinaison, pour préciser les fonctions que les désinences casuelles ne pouvaient plus marquer.

Le latin avait une déclinaison à six cas et, par conséquent, l'ordre des mots dans la phrase n'a qu'une valeur de style. En ancien français il n'y a que deux cas: sujet et régime alors l'ordre des mots devient plus rigide qu'en latin. Sans atteindre la fixité qu'il a aujourd'hui, l'ordre logique: *S-V-O* gagne du terrein. Il l'emporte définitivement à la fin de la période de l'ancien français avec la disparition de la déclinaison et ceci provoque la tendance à cristaliser les arrangements qui mettaient un mot en valeur.

Nous avons déjà noté qu'en latin l'*interrogation totale* était marquée par des particules interrogatives et qu'il n'y avait pas de modèle pour l'ordre des éléments de la phrase étant donné l'existence de la déclinaison. Mais, le latin place, généralement, en tête de phrase le verbe dans l'*interrogation totale* et le morphème interrogatif dans l'*interrogation partielle*: «*Negat* Phanium esse hanc sibi cognatam Demipho?». «*Quis* venit?», «*Ubi* sunt acumen tuum?» (Ernout-Thomas 1964: 156). Cet ordre, à l'origine emphatique, s'était imposé, et, à l'époque de Ciceron, il était déjà devenu traditionnel.

Dans l'*interrogation partielle* en ancien français le mot interrogatif est placé, comme en latin, en tête de phrase suivi par le verbe, puis par les autres éléments de l'énoncé, y compris le sujet: «*Que* dites vos?» (*Erec*, 1737). «*Come* as tu nom?» (*Couronnement*, 815). Français moderne: «*Que* voyez-vous?», «*Comment* allez-vous?», «*Qui* aime-t-elle?»

En ancien français, la marque principale de l'interrogation est *l'inversion* qui est de règle, dans l'*interrogation totale* et dans *l'interrogation partielle* introduite par un interrogatif non sujet, et qui apparaît avec un sujet pronominal ou nominal: «Sire cumpain, faites le *vos* de gred?» (*Roland*, Bédier, 2000). «Filz Alexis, pur quei te portat *ta medre*?» (*Alexis*, Storey, 131). En réalité *l'inversion* en ancien français n'est pas liée à l'interrogation, mais à la règle selon laquelle tout déterminant du verbe placé en tête de phrase entraine nécessairement *l'inversion*. Cette construction existe encore en français moderne: «Toujours est-il».

L'ordre *V-S* avait d'abord essayé d'attirer l'attention sur le verbe, puis, il s'est grammaticalisé pour devenir la marque de l'interrogation dès le XIIe siècle.

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo I, Sevilla, 1996

L'inversion du sujet continue d'être le procédé préféré des grammairiens pour marquer l'interrogation: «Viendrez-*vous* demain?», «Quel livre avez-*vous* lu?» et elle se maintient surtout dans la langue littéraire, et dans les phrases stéréotipées du français standard, du type: «Que voulez-*vous*?».

Malgré les règles de la grammaire la langue populaire tend à rétablir l'ordre *S-V-O* et à négliger l'*inversion interrogative*. Le français courant de nos jours n'emploie *l'inversion* que dans ces cas très rares où une sorte de figement s'est produit. En fait, nous pouvons constater que la chasse à *l'inversion* apparaît très tôt dans la langue française, et que, dès le moyen âge, nous pouvons trouver dans les textes une prolifération de tournures destinées à remplacer l'interrogation inversive. Aujourd'hui, l'*interrogation totale* avec *est-ce que* est la plus fréquente et la langue parlée utilise abondament l'interrogation mélodique.

Pour finir cette approche à l'histoire des marques de l'interrogation, nous pouvons noter que une des caractéristiques du français est d'avoir grammaticalisé des formules interrogatives, qui, pour la plupart, existent, non grammaticalisées, dans d'autres langue romanes.

Nous avons déjà dit que les formes de l'interrogation en français moderne sont très variées et qu'elles font partie de différentes catégories linguistiques et sociales. On peut donc les diviser en: *formes littéraires, formes correctes* et *formes populaires*, mais, en général, les interférences sont nombreuses et comme le signale Foulet «en chaque individu coexistent un assez grand nombre de formes interrogatives entre lesquelles il fait, quand l'occasion se présente, un choix rapide. Ce choix est déterminé par des raisons qu'il est souvent délicat d'apprécier» (1926: 343).

BIBLIOGRAPHIE

BRUNOT, F. I (1966), II (1967): *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris: A. Colin.

CANTERA, J. (1969): «Estructura y tendencias de la interrogación francesa», *Filología Moderna*, 33-34, 53-71.

DE BOER, C. (1926): «L'évolution des formes de l'interrogation en français», *Romania*, 52, 307-327.

ERNOUT, A. et F. THOMAS (1966): *Syntaxe latine*, Paris: Klincksieck.

FLORES VARELA, C. (1977): Observations sur *pas* et *point* en moyen français» *Verba*, 4, 137-148.

FOULET, L. (1921): «Comment ont évolué les formes de l'interrogation», *Romania*, 47, 243-348.

GREVISSE, M. (1993): *Le bon usage. Grammaire française*, Paris, Duculot.

LE BIDOIS, G. et R. (1967): *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard.

MARTIN, R. et M. WILMET (1980): *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI.

MÉNARD, Ph. (1973): *Manuel du français du moyen âge, I: Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, SOBODI.

MEYER, M. et al. (1981): *L'interrogation. Langue française*, 52.

MOIGNET, G. (1976): *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.

PATTERSON, G. W. (1972): «French interrogatives: A diachronic problem», *Generative Studies in Romence Languages*, Ed. J. Casagrande-B. Saciuk, University of Florida, 23-35.

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo I, Sevilla, 1996

PHOL, J. (1965): «La phrase interrogative dans le français d'aujour d'hui», *Idioma*, 2/5, 225-227.

RENCHON H. (1967): *Études de syntaxe descriptive II: La syntaxe de l'interrogation*, Bruxelles, Palais des Académies.

RUIZ DE ZAROBE, L. (1988): *La modalidad interrogativa en el francés del siglo XVI*, Madrid, Universidad Complutense.

VAUGELAS, C. F. de, (1970): *Remarques sur la langue française*, éd. fac simile par J. Streicher, Genève, Slatkine Reprints.

WAGNER, R.-L. (1974): *L'ancien français*, Paris, Larousse.

WAGNER, R.-L. et J. PINCHON (1962): *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo I, Sevilla, 1996

Emilia Alonso et al (eds.), La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología, Tomo I, Sevilla, 1996